



DIXIÈME ANNÉE VOLUME XIX, No 25

Samedi 18 Juin 1892.

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs, 191 et 193, rue St-Urbain.

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPPEL (Londres Ang)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY N. Y.



HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.

LA ROYALE

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER,
Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossois, de toutes Dimensions
Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal

PERRAULT ET MESNARD,

ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boîte 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC. ETC

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANGLOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

MARDI	21	Jun	— Ste-Philomène,
JEUDI	23	"	— St-Polycarpe.
SAMEDI	25	"	— N. D. de Grâce.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	19	JUN	— 2 P. Ste-Jul. de Falcon V., d.
LUNDI	20	"	— De l'Octave, sem.,
MARDI	21	"	— S. Is. de <i>Gonzague</i> , C., doub.
MERCREDI	22	"	— De l'Octave sem.,
JEUDI	23	"	— Oct. de la FETE-DIEU, d.
VENDREDI	24	"	— S. J'AN-BAPTISTE, 1 cl.
SAMEDI	25	"	— S.-C. DE JESUS, d. cl.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

- DIMANCHE 19.** — Annonce de la solennité du S.-C. de Jésus.
Cathedrale. — Dimanche 19, messe basse à 10h., vêpres et salut à 5h.
 Tous les soirs de l'octave, salut du T. S. Sacrement à 7h.
- Notre-Dame** — Dimanche 19, procession de toutes les paroisses de la ville, présidée par Mgr l'archevêque.
- VENDREDI 24.** — Fête des Associations de l'adoration diurne et nocturne. Messe à 6½h. Exposition du T. S. Sacrement toute la journée; à 7½h., le soir, sermon, amende honorable et salut solennel.
- Visite Pastorale.** — Lundi, 20, Ste-Anne du Bout de l'Île.
 Mardi, 21, La Pointe Claire.
 Mercredi, 22, Lachine.
 Vendredi, 24, St-Augustin,
 Samedi, 25, Ste-Eustache.
- Dimanche, 19. — Fête du Titulaire de Ste-Julienne, solennité de celui de St-Jean-Baptiste à Montréal.
- Dimanche 26. — Solennité du Titulaire du Sacré-Cœur, à Montréal.
 Les Titulaires de St-Antoine à Montréal, Longueuil, Lavaltrie et St-Basile n'ont point de solennité cette année.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédacteurs : { M. le chanoine P. N. Bruchési.
 { M. le chanoine A. Archambeault.

Administrateur : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1892. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des neuf années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet à l'administrateur, à l'archevêché. Prix \$9.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés,

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

10^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 18 JUIN 1892. VOL. XIX, No 25.

SOMMAIRE :

I Dimanche dans l'octave du St-Sacrement — II Lettre de N. T. S. Père le Pape Léon XIII aux cardinaux français (suite et fin). — III Fête-Dieu — IV Lettre du Nord-Ouest. — V Avis. — VI Une première messe. — VII Hospice St-Jean de Dieu : mission St-Isidore (suite). — VIII Ordinations. — IX Chonique : nominations, etc. — Aux prières.

DIMANCHE DANS L'OCTAVE DU ST SACREMENT

« Je le tiens, et je ne l'abandonnerai jamais » (Cant. III, 4.)

Le sacrement de l'autel est le sommaire de toutes les merveilles de Dieu ; c'est le véhicule par lequel il répand ses grâces avec le plus de profusion. Le Seigneur, en venant habiter dans nos âmes, établit en nous un ciel où il fait ses délices. C'est surtout après la communion qu'il faut entrer dans ce sanctuaire intime, et nous reposer, comme saint Jean, sur le cœur du Dieu d'amour. L'oraison d'actions de grâces est en quelque sorte l'infiltration de la rosée divine dans les profondeurs de l'âme. Cette oraison exige du recueillement, une sérénité calme, un tranquille abandon de soi-même, une reconnaissance enflammée d'amour.

Consumons-nous donc en désirs, comme les patriarches, pour l'attirer dans nos cœurs ; et, quand nous le possédons, conservons avec vigilance le trésor qui renferme tous les autres trésors. Repassons dans notre esprit ce qu'il est pour nous et ce que nous devons être pour Lui ; répétons avec l'Épouse du Cantique : « Je le tiens et je ne l'abandonnerai jamais. »

Pour tenir Jésus, il faut s'abstenir de ce qui éloigne Jésus ; il

faut pratiquer le bien et fuir le mal ; aimer la paix et repousser le trouble ; chérir la volonté de Dieu et garder sa parole. Pour ne l'abandonner jamais, il faut ne lui préférer aucune chose, ne lui opposer aucun amour, ne mêler aucun feu profane à la flamme divine de son cœur. En un mot, pour tenir Jésus et lui rester fidèle, cherchons sans cesse à lui plaire ; et nous lui p'airons si nous sommes fermes dans la foi, charitables dans nos œuvres, humble dans nos sentiments, réservés dans nos paroles, réglés dans notre conduite, incapables d'offenser le prochain, quoique très capables de supporter nous-même une offense ; attachés à la vérité, sans jamais manquer à la charité ; remplissant avec conscience nos devoirs envers tous, afin que notre Père céleste en soit glorifié.

La fidélité est la disposition que nous devons apporter à la Table sainte ; elle est aussi le fruit que nous devons en rapporter.

LETTRE DE N.T.S.P. LE PAPE LEON XIII

AUX CARDINAUX FRANÇAIS

(Suite et fin).

Quoi qu'il en soit de ces transformations extraordinaires dans la vie des peuples, dont il appartient à Dieu de calculer les lois et à l'homme d'utiliser les conséquences, l'honneur et la conscience réclament, en tout état de choses, une subordination sincère aux gouvernements constitués ; il la faut au nom de ce droit souverain, indiscutable, inaliénable, qui s'appelle la raison du bien social. Qu'en serait-il, en effet, de l'honneur et de la conscience, s'il était permis au citoyen de sacrifier à ses visées personnelles et à ses attachements de parti les bienfaits de la tranquillité publique ?

Après avoir solidement établi dans Notre Encyclique cette vérité, Nous avons formulé la distinction entre le pouvoir politique et la législation ; et nous avons montré que l'acceptation de l'un n'impliquait nullement l'acceptation de l'autre, dans les points où le législateur, cublieux de sa mission, se mettrait en opposition avec la loi de Dieu et de l'Eglise. Et, que tous le remarquent bien ; déployer son activité et user de son influence pour ame

ner les gouvernements à changer en bien des lois iniques ou dépourvues de sagesse, c'est faire preuve d'un dévouement à la patrie aussi intelligent que courageux, sans accuser l'ombre d'une hostilité aux pouvoirs chargés de régir la chose publique. Qui s'aviserait de dénoncer les chrétiens comme adversaires de l'empire romain, parce qu'ils ne se courbaient point devant ses prescriptions idolâtres, mais s'efforçaient d'en obtenir l'abolition ?

Sur le terrain religieux ainsi compris, les divers partis politiques conservateurs peuvent et doivent se trouver d'accord. Mais les hommes qui suborneraient tout au triomphe préalable de leur parti respectif, fût-ce sous le prétexte qu'il leur paraît le plus apte à la défense religieuse, seraient dès lors convaincus de faire passer, en fait, par un funeste renversement des idées, la politique qui divise avant la religion qui unit. Et ce serait leur faute si nos ennemis, exploitant leurs divisions, comme ils ne l'ont que trop fait, parvenaient finalement à les écraser tous.

On a prétendu qu'en enseignant ces doctrines, Nous tenions envers la France une conduite autre que celle que Nous suivons à l'égard de l'Italie ; de sorte que Nous Nous trouverions en contradiction avec Nous-même. Et cependant il n'en est rien. Notre but, en disant aux catholiques français d'accepter le gouvernement constitué, n'a été et n'est autre encore que la sauvegarde des intérêts religieux qui Nous sont confiés. Or, ce sont précisément ces intérêts religieux qui Nous imposent, en Italie, le devoir de réclamer sans relâche la pleine liberté requise pour Notre sublime fonction de chef visible de l'Eglise catholique, préposé au gouvernement des âmes ; liberté qui n'existe pas, là où le Vicaire de Jésus Christ n'est pas chez lui, vrai Souverain, indépendant de toute souveraineté humaine. Que conclure de là, sinon que la question qui Nous concerne en Italie, elle aussi, est éminemment religieuse, en tant que rattachée au principe fondamental de la liberté de l'Eglise ? Et c'est ainsi que, dans Notre conduite à l'égard des diverses nations, Nous ne cessons de faire converger tout au même but : la religion, et par la religion le salut de la société, le bonheur des peuples.

Nous avons voulu, Nos très-chers Fils, vous confier, toutes ces choses, pour soulager Notre cœur et reconforter en même temps le vôtre. Les tribulations de l'Eglise ne peuvent manquer d'être très-amères pour l'âme des évêques et plus encore pour la Nôtre, puisque nous sommes le Vicaire de Celui qui donna, pour la

formation de cette Sainte Eglise tout son sang. Ces amertumes, cependant, loin de Nous abattre, Nous stimulent à Nous armer d'un plus grand courage, pour faire face aux difficultés de l'heure présente. Il en résulte aussi pour Nous un redoublement de zèle en faveur de cette France catholique, d'autant plus digne de Notre affection paternelle, qu'elle sollicite de Nous, avec une confiance plus filiale, encouragements, protection et secours.

Ces sentiments sont aussi les vôtres, Nos très-chers Fils : vous venez de Nous en donner la preuve, et Nous avons déjà pu Nous en convaincre quand vous veniez près de Nous, les uns après les autres, Nous rendre compte de votre ministère et conférer des intérêts sacrés dont Nous avons la garde. Parmi les motifs de confiance qui Nous réjouissent, cette unanimité est certes l'un des plus puissants, et Nous en remercions Dieu du fond de l'âme. Nous comptons sur la continuation de votre empressement à seconder Nos paternelles sollicitudes pour ce cher pays de France. Et dans cette assurance, comme gage de Notre affection, Nous vous donnons, Nos très-chers Fils, à vous, à votre clergé, et aux fidèles de vos diocèses, avec toute l'effusion de Notre cœur, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, le 3 mai de l'année 1892, de Notre Pontificat la quinzième.

LEO PP. XIII.

FETE - DIEU

Voici notre Roi qui vient à nous, qui va passer dans les rues de notre ville, porté en triomphe par ses ministres ; adorons-le, décorons nos demeures, érigeons en son honneur des arcs de verdure.

Que de grâces il va répandre sur son passage ! C'est le Tout-puissant, le bienfaiteur par excellence, le céleste ami, faisons-lui fête ; à genoux, devant lui, chrétiens, et supplions-le de nous bénir.

Parce que Joseph avait pourvu du pain toute l'Egypte, dans le temps de la famine, Pharaon le fit monter sur un char et conduire par toutes les provinces de son royaume, avec ordre pour tous ses sujets de se prosterner devant lui.

Jésus nous a donné le pain divin, qui est son corps. C'est lui qui mérite surtout la reconnaissance, l'amour et l'adoration des hommes !

Et cependant, on l'a méconnu, insulté et trahi ; on l'insulte encore, et on le blasphème. La procession triomphale de demain sera un grand acte de réparation publique.

Jamais Montréal ne nous paraît plus admirable et plus grand que le jour de la procession de la Fête-Dieu. C'est une affirmation de foi qui émeut, qui fait couler les larmes, et qui doit réjouir le ciel ; nous ne croyons pas qu'il s'en trouve une pareille dans aucune autre ville du monde.

LETTRE DU NORD-OUEST

Banff, 31 mai 1892.

Partis de Calgary le 27 mai au matin par train spécial, les évêques et leurs compagnons de voyage arrivèrent à Edmonton le même jour vers six heures. Le maire d'Edmonton, les catholiques de la ville présentèrent aux évêques des adresses dans les deux langues. Mgr Taché y répondit de la manière la plus heureuse. « Il y a bien des années, dit Mgr, que je connais Edmonton, je l'ai visité il y a plus de 40 ans. Plus tard, en compagnie du R. P. Lacombe, j'y revins et marquai à quelques milles d'ici, la place d'une mission à laquelle je donnai le nom de St-Albert, en mémoire du P. Albert Lacombe, que je laissai pour commencer les constructions nécessaires, et donner les secours de son ministère aux sauvages qui habitaient ce pays.

« Depuis ce temps les choses ont changé. Edmonton est devenu un centre important, et la pauvre mission de St-Albert une ville épiscopale, et le centre religieux le plus important de cette partie du pays. »

Les excursionnistes passèrent la nuit à Edmonton, et le lendemain 28, ils se rendirent à St-Albert où toute la population de la ville et des environs était venue souhaiter la bienvenue aux voyageurs.

Après le chant du *Te Deum* et la bénédiction du S. Sacrement à la cathédrale, les citoyens se rendirent à la résidence épiscopale, où deux adresses furent présentées, l'une en anglais et l'autre en français. Puis, Mgr Grandin donna lui-même lecture d'une magnifique adresse, dans laquelle il passa en revue tout ce qui avait

été fait à St Albert depuis sa fondation. Il fit remarquer que tous les diocèses représentés par les évêques actuellement à St-Albert, avaient aidé chacun, dans une mesure plus ou moins grande, les missions du Nord Ouest. Montréal ne fut pas oublié et M. le grand Vicaire Maréchal fut chargé de transmettre à Mgr l'archevêque l'expression de la gratitude et de la reconnaissance du diocèse de St-Albert envers ce qui, de tout temps, s'est montré si charitable et si dévoué aux pauvres missions du Nord Ouest.

* * *

J'oubliais de mentionner que sur la route de Calgary à Edmonton, à une trentaine de milles de ce dernier endroit, les excursionnistes furent surpris d'entendre tout-à coup une fusillade entremêlée de cris de joie. C'étaient tous les sauvages d'une *réserve Crise*, hommes, femmes et enfants, venus avec leur missionnaire pour saluer les voyageurs. Les jeunes gens, à cheval, armés de leurs fusils, habillés comme aux jours de grandes fêtes, faisaient retentir les airs des décharges de leurs mousquets. Les chefs étaient en grande tenue, et l'un d'eux nous harangua avec ce ton solennel particulier aux indiens.

Mgr Taché lui répondit dans la même langue. Puis des poignées de mains s'échangèrent. Un vieux sauvage était si content de revoir le Père Lacombe qu'il lui sauta au cou et l'embrassa.

Après une dernière salve, le train se remit en marche et nos sauvages regagnèrent leur camp.

* * *

Aujourd'hui, dimanche, 30 mai, le temps est beau, le soleil absent depuis une couple de jours s'est levé radieux. A dix heures l'église de St-Albert était remplie de fidèles lorsque le clergé fit son entrée au chœur. Mgr Taché était au trône assisté, des RR. PP. Lacombe, Bémas et Végreville ; Mgr Laslèche officiait assisté de M. le chanoine Rouleau et des RR. PP. Leduc et Grandin ; M. Collet, V. Supérieur du Collège de Ste-Anne était maître des cérémonies. Nos Seigneurs Grandin, Duhamel, Brondel, Lorrain, McDonnell et Grouard occupaient des sièges au chœur. En tout, huit archevêques et Evêques et une vingtaine de prêtres sûrement, jamais pareille assemblée de s'était vue dans la petite cathédrale de St-Albert.

Mgr Taché, archevêque de St Boniface prêcha. Sa Grandeur

fit l'histoire des missions du Nord-Ouest, depuis 50 ans. C'est vraiment dommage que je ne puisse vous donner le texte de cette magnifique page d'histoire. Faute de mieux, je vous envoie les quelques notes que j'ai prises.

« *Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace.* » Ces paroles du vieillard de Jérusalem, le vieillard de la Rivière Rouge, Mgr Provencher les répétait le 12 octobre 1845, à St-Boniface, après l'ordination d'un père Oblat qui, le premier, avait reçu l'onction sacerdotale dans ce pays du Nord-Ouest. Ces paroles du saint Evêque de la Rivière Rouge, n'étaient pas prononcées à cause de celui qui venait d'être ordonné ; mais à cause de l'importance du secours que venait d'obtenir Mgr Provencher dans la personne des Oblats de Marie Immaculée, secours qui assurait aux missions du Nord-Ouest des ouvriers qui pourraient faire face aux besoins spirituels de ces immenses pays.

Ce fut en 1818, que M. Provencher et M. Dumoulin arrivèrent à la Rivière Rouge, envoyés tous deux par l'archevêque de Québec, sous la juridiction duquel se trouvait alors tout le Nord-Ouest. Rappelé à Québec en 1820, M. Provencher reçut des bulles du St Siège, le nommant coadjuteur de l'Evêque de Québec et administrateur du Nord-Ouest Il revint à la Rivière Rouge au mois de Mai 1822. Le premier prêtre qui visita le pays où nous sommes maintenant, fut M. Thibeau qui arriva au fort Edmon-
ton en 1842.

Dans les prairies qui s'étendaient autour du fort, il y avait des tribus sauvages réputées très cruelles. M. Thibeau, malgré les conseils des bourgeoises du fort, qui lui firent entendre qu'il y avait danger pour sa vie, se présenta au milieu des tribus dispersées dans la prairie, et y fut si bien reçu qu'il insista fortement auprès de Mgr Provencher pour que des missionnaires fussent envoyés à ces pauvres infidèles.

En 1844, de nouveaux secours arrivaient du Canada : c'étaient MM. Lafleche et Bourassa accompagnés de quatre sœurs Grises de Montréal, les premières qui vinrent dans le pays. Si, à cette époque, on regardait comme héroïque le courage des hommes qui venaient se dévouer à la conversion des peuplades barbares de ce pays, que dire du courage de faibles femmes qui se séparaient de tout ce qu'elles avaient de cher au monde, pour venir ici se vouer au ministère le plus pénible et souvent le plus ingrat ? Aussi pour moi, l'idéal du courage et du dévouement, je le trouve dans laœur de Charité.

Ce fut en 1845 que les deux premiers Oblats arrivèrent dans ce pays ; le Père Aubert et le frère Taché. Ce dernier ordonné prêtre le 12 octobre de la même année, prononçait le lendemain les vœux de religion. L'année après son ordination, 1846, M. Lafleche et le Père Taché partaient pour l'Île à la Crosse.

Ce fut pendant qu'il était à l'Île à la Crosse que M. Lafleche fut nommé coadjuteur de Mgr Provencher, devenu depuis peu Evêque titulaire de St-Boniface. Mais les longs voyages, les misères et les privations de toutes sortes avaient ruiné la santé de M. Lafleche. Devenu infirme, il dût revenir à la Rivière Rouge, où il fit comprendre à Mgr Provencher que loin d'être un aide il serait un embarras pour lui.

Mgr Provencher se rendit à ces raisons, et demanda à Rome que le nom du Père Taché fut substitué à celui de M. Lafleche. Ce qui fut fait.

En 1850, le Père Taché était nommé coadjuteur de Mgr Provencher, avec droit de succession.

Revenu de l'Île à la Crosse, le Père Taché reçut l'ordre de passer en France, où il fut consacré par Mgr de Mazenod, fondateur de la Congrégation des Oblats. De retour en 1852, Mgr Taché amenait avec lui, les PP. Grollier et Lacombe. Le premier est mort depuis plusieurs années, (1864) ; ses restes reposent au delà du cercle polaire, entre deux sauvages qu'il avait baptisés, et auprès desquels il demanda à être enterré. L'autre, le P. Lacombe, alors simple novice fut envoyé au Lac St-Anne, où il fit son noviciat sous la direction du Rév Père Rémas.

Peu de temps après son retour, Mgr Taché fut suivi de deux autres oblats, les PP. Rémas et Végreville. Quatre nouvelles recrues en si peu de temps !... Mgr Provencher pouvait à peine le croire, et de nouveau il répéta son *Nunc dimittis*.

En 1854, le coadjuteur visita Edmonton, Ste-Anne et l'Île à la Crosse. A cette époque, les chiens, en hiver, le canot d'écorce en été étaient les seuls moyens de transport. Aussi les voyages étaient-ils longs, pénibles et souvent dangereux. De l'Île à la Crosse, Mgr Taché, en compagnie du Père Rémas se rendit au Lac Labiche pour y établir une mission. Dans l'intervalle, en juin 1853, Mgr Provencher était allé recevoir la récompense de ses travaux, et Mgr Taché était devenu évêque titulaire de St-Boniface. Il partit en canot pour aller prendre possession de son siège en 1854, et revenir à l'Île à la Crosse en 1855. Ce fut alors

qu'il envoya les Pères Maisonneuve et Tissot remplacer le Père Rémas au Lac Labiche, et ce dernier fut désigné pour la mission du Lac Ste-Anne.

En 1856, Mgr Taché visita de nouveau Athabaska et le Lac Labiche, où il rencontra les P. Rémas et Lacombe. Ce fut cette même année que l'évêque de St-Bouiface passa en Europe et demanda le Père Grandin comme coadjuteur. Ce dernier était alors à Athabaska. Il revint à l'Île à la Crosse, et en 1858, il était en route pour le grand Lac des Esclaves, lorsque dans un portage, il trouva des lettres soigneusement enveloppées dans des écorces de bouleaux et qui lui disaient de revenir à l'Île à la Crosse et de se tenir prêt pour faire le voyage de la Rivière Rouge.

Ce voyage, le P. Grandin le fit en 1859, alors que lui furent remises les bulles qui le nommaient coadjuteur de Mgr Taché. Ces bulles étaient datées du 7 décembre 1857, elles n'avaient pu lui être remises que deux ans plus tard.

Parti la même année pour Marseille, le Père Grandin alla se jeter aux pieds du fondateur des Oblats, lequel lui ordonna d'accepter le fardeau de l'épiscopat et le consacra de ses propres mains, le 30 novembre 1859.

De retour à la Rivière Rouge en 1860, il insista, quoique malade, pour se rendre de suite à l'Île à la Crosse, où devait être le centre de ses courses apostoliques.

Au mois d'octobre de la même année, Mgr Taché se mit en route pour Edmonton et le Lac Ste-Anne. Il se détourna un peu de sa route, pour se rendre au fort Carleton, et de là, à l'Île à la Crosse, visiter son coadjuteur. Les deux prélats voyant qu'ils ne pouvaient plus suffire au travail qui leur était imposé décidèrent de demander à Rome l'érection du Vicariat apostolique d'Athabaska-McKenzie et de proposer le Père Faraud comme le futur évêque. La proposition fut acceptée à Rome.

Parti de l'Île à la Crosse le 24 novembre, Mgr Taché chaussa ses raquettes et se rendit au fort Pitt, de là au Lac Labiche, à Edmonton et au Lac Ste-Anne. C'est alors que fut décidée la fondation de la mission de St-Albert. Le 10 Janvier 1861, Mgr Taché et le Père Lacombe étaient campés sur la hauteur où est aujourd'hui bâtie la cathédrale de St-Albert. Il n'y avait aucune habitation à cette époque, et pour se garantir du froid, l'évêque et son compagnon n'avaient d'autre abri que leur *traine sauvage*, qui, renversée, les protégeait contre le vent.

On examina, on se consulta et enfin l'évêque décida la fondation de cette mission qui devait devenir plus tard une ville épiscopale. Elle fut baptisée du nom de St-Albert en souvenir du R.P. Albert Lacombe. Ce dernier, avec le Père Rémas, fut laissé à St-Albert pour y commencer les premiers travaux de fondation. Le 21 septembre 1871, St-Albert devenait un siège épiscopal et St Boniface devenait un archevêché.

Vent-on se former une idée des progrès de la religion dans ce qu'on appelait autrefois le Nord-Ouest, qu'on lise les chiffres suivants. En 1815, dans tout le Nord-Ouest, il y avait un évêque, quatre prêtres séculiers, deux religieux oblats ; aujourd'hui, dans ce même pays il y a un archevêque et quatre évêques, 37 prêtres séculiers et 7 séminaristes, 100 religieux prêtres, dont 91 oblats, 8 scholastiques et 68 frères convers. En 1845, il y avait 4 sœurs grises ; il y a aujourd'hui 167 religieuses, dont 122 sœurs grises et 54 auxiliaires. Alors, il y avait 4 résidences pour les missionnaires, aujourd'hui il y en a 111 ; alors, point de couvent, les premières sœurs grises logeant dans la maison de l'évêque, aujourd'hui il y en a 21 ; alors, 4 églises ou chapelles, aujourd'hui 150 ; alors 4 écoles, aujourd'hui 160, dont 31 pensionnats avec 5000 élèves, contre 140 en 1845. De ces élèves au-delà de 1000 sont pensionnaires. Il y a aussi 127 stations visitées régulièrement par les missionnaires, mais où il n'y a encore ni chapelles ni écoles.

En terminant, Mgr Taché fit remarquer qu'il se trouvait aujourd'hui entouré des premiers compagnons de son apostolat : Mgr Lafleche qui officiait à l'autel : les RR. PP. Lacombe, Rémas et Végreville qui l'assistaient au trône, et enfin le digne évêque de St-Albert, Mgr Grandin. » En jetant un regard sur le passé, dit-il, et en contemplant l'avenir, ne puis-je pas avec plus de raison encore que Mgr Provencier, répéter les paroles sorties de son cœur le jour où il m'imposait les mains : « Maintenant Seigneur laissez aller en paix votre serviteur, car mes yeux ont vu le salut de tout ce peuple, salut que vous avez préparé pour lui dans votre miséricorde.

Nunc dimittis servum tuum Domini !

J. U. L.

AVIS

Un grand nombre de nos abonnés n'ont pas encore payé leur abonnement de l'année 1891. Il en est même qui sont en retard de deux ou trois ans. Nous les prions d'envoyer ce qu'ils doivent à la *Semaine Religieuse*, le plus tôt possible.

UNE PREMIÈRE MESSE (1)

Mon Dieu, dans ce beau jour de fête,
 Vois l'extase de mon bonheur ;
 La grandeur couronne ma tête,
 Et l'amour inonde mon cœur :
 Ah ! quel divin transport m'enflamme !
 Pour moi c'est le ciel ici-bas ;
 Ton âme a passé dans mon âme ;
 Ah ! désormais ne nous séparons pas.

Lorsque les paroles mystiques
 Montaient au céleste parvis,
 Du ciel on dit que les portiques
 S'ouvrirent charmés et ravis :
 Mon Dieu, des splendeurs de ton trône,
 Je t'ai vu descendre en mes bras :
 Oui c'est le ciel qui m'environne ;
 Ah ! désormais, ne nous séparons pas.

J'ai vu sur l'autel de la vie
 Tomber le plus doux des agneaux ;
 J'ai vu sur ma lèvre ravie
 Son sang couler en doux ruisseaux ;
 Il coule jusque dans mes veines
 Ce sang que pour moi tu versas,
 A toi, doux agneau, tu m'enchaines...
 Ah ! désormais, ne nous séparons pas.

Comment dire dans mes louanges
 Les charmes du banquet divin ?
 J'ai savouré le pain des anges,
 Et des anges j'ai bu le vin.
 Loin de moi, charmes de la terre,
 Du monde, fuyez vains appas,
 A toi seul j'appartiens, mon Père,
 Ah ! désormais, ne nous séparons pas.

Hélas ! sur une terre aride
 Souvent j'ai vu sécher mes pleurs,
 Comme on voit la rosée humide
 Sécher aux brûlantes ardeurs ;
 Je ne demande qu'une chose,
 Mon Dieu, ne me refuse pas :
 Que sur ton cœur mon cœur repose !
 Et désormais, ne nous séparons pas.

(1) Strophes intimes composées par un prêtre de Montréal, pour un de ses jeunes amis, à l'occasion de son ordination au sacerdoce et de sa première messe Juin 1892.

(Note de la rédaction).

L'HOSPICE ST-JEAN DE DIEU

La mission St-Isidore.

(Suite).

A côté de ce jardin, sur le bord de l'allée qui conduit au couvent, se trouve un autre enclos devant lequel nous ne pouvons passer avec indifférence ; c'est le cimetière des Sœurs de la Providence.

Bien simple et bien modeste ce champ de repos, entouré d'une palissade en bois, peinte en blanc. Au milieu, une petite chapelle, sans ornement, dresse son toit pointu surmonté d'une croix. Tout autour, deux rangées de tombes bordées de buis, qui ne sont indiquées que par une pierre de marbre, de même modèle, portant seulement un nom, et n'ayant pas même une date. C'est là que dorment de leur dernier sommeil les vaillantes servantes de Dieu qui sont allées recevoir le prix de leurs vertus et de leur dévouement (1).

Seules se détachent, auprès de la chapelle, cinq autres tombes, autour de la croix, dans un carré entouré de buis : ce sont celles des Supérieures générales de la communauté de la Providence, et dans cet espace privilégié la reconnaissance des sœurs a placé, quoiqu'elle n'eût pas ce titre, sœur

(1) Ce cimetière a été inauguré le 14 mai 1872. Jusque là, les Sœurs de la Providence étaient enterrées dans la crypte de l'église de l'Asile de la Providence.

En 1872, tous les corps furent exhumés et transportés au nouveau cimetière de la Longue-Pointe.

Il ne reste aujourd'hui à l'Asile de la Providence que le tombeau de la Révérende Mère Gamelin, fondatrice et 1re supérieure de l'Institut.

Parmi les sœurs qui reposent dans le cimetière de la Longue-Pointe nous relevons les noms de :

Sr Caron, née Emélie Caron, l'une des fondatrices et 2me supérieure générale de l'Institut.

Sr Philomène, née Victoire Bourbonnière, 3me supérieure générale.

Sr Amable, née Céphise Dorion, 4me supérieure générale.

Sr Thérèse de Jésus, née Cléophris Têtu.

Sr Vincent, née Madeleine Durand, l'une des fondatrices.

Sr Mario de Bonsecours, née Albina Gadbois, fondatrice de l'Institut des Sourd-s-Muettes.

Sr Marie de la Présentation, née Virginie Langlais, qui, jusqu'en 1872, fut supérieure du couvent St-Isidore, et sous la direction de laquelle la plupart des améliorations de cette maison furent effectuées.

Sr Thomas, née Elisabeth Caron, bien connue dans le faubourg Québec pour son énergie remarquable, sa charité constante. Elle y fut supérieure 25 ans.

Sr La Nativité, née Clémence Robert, religieuse de grande vertu, et pendant plusieurs années assistante à l'Hospice St-Jean-de Dieu.

Thérèse de Jésus, la créatrice de l'hospice St-Jean-de-Dieu.

Cette simple distinction indique le rôle prépondérant que sœur Thérèse a rempli dans l'histoire de cet asile, et rien n'était plus juste que de donner une place d'honneur à celle qui avait consumé ses jours et son intelligence pour l'établir aussi complet, aussi satisfaisant sous tous les rapports, et en faire comme nous le verrons, un modèle digne d'être comparé aux maisons les plus renommées d'Europe et d'Amérique.

* * *

La paroisse de St-François d'Assises de la Longue-Pointe (c'est son vocable) avait alors (1863), pour curé M. Jean-Bte Drapeau, prêtre selon le cœur de Dieu, homme de goûts simples et modestes, plein d'humilité chrétienne, d'un jugement droit et prenant le plus vif intérêt aux œuvres charitables des sœurs, dont il pouvait mieux que personne apprécier les heureux résultats. Il aida sœur Marie de Bonsecours dans ses efforts pour créer une école de sourdes-muettes ; il s'occupa non moins activement des aliénés, qui lui inspiraient une profonde pitié.

Tout en donnant à la communauté d'utiles conseils pour l'aménagement intérieur du couvent, il réunit quelques ressources et fit édifier à ses frais le côté est des bâtiments actuels destinés à servir de chapelle et à renfermer quelques salles pour les malades pauvres de sa paroisse. En 1864, cette construction était achevée, et la chapelle solennellement bénite le 20 novembre de la même année, par M. l'abbé A. F. Truteau, vicaire général, administrateur du diocèse de Montréal.

M. le curé Drapeau ne se tint pas pour satisfait : il rêvait la création d'un hospice d'aliénés organisé sur une grande échelle, réunissant toutes les conditions réclamées par la science, et qui donnât l'occasion aux sœurs de mettre en pratique leur dévouement.

Or, il y avait une grande et belle propriété contiguë au couvent St-Isidore, appartenant à M. Fabien Vinet, d'une riche et charitable famille de la Longue-Pointe. Cette propriété, M. le curé Drapeau estimait qu'elle convenait admirablement pour y placer l'hospice dont, avec son bon sens pratique, il prévoyait la prochaine fondation ; elle convenait d'autant mieux que le couvent St-Isidore, on s'en souvient, avait été déjà élevé sur un terrain distrait de l'ensemble de la terre Vinet.

(A suivre).

ORDINATIONS

Au Grand Séminaire de Montréal, le 11 juin 1892, par Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque, ont été ordonnés :

Théo'ogie

Tonsure : MM. A. J. Forest, O. J. Forest, T. F. Heffernan, A. Bourgeois, Montréal ; D. McDonald, Alexandria, A. McDonald, Antigonish ; T. S. Bannan, Belleville ; B. A. Cunningham, Burlington ; T. A. Barry, E. J. Jungblut, Dubuque ; M. L. Prud'homme, Grand Rapids ; R. O. Lehmann, Hamilton ; J. Matthew, Mahony ; P. O'Brien, Kingston ; J. J. Gnam, London ; F. M. Sperlein, Marquette ; A. L. Gladu, Nicolet ; A. F. Kelly, P. O'Leary, Peterborough ; F. L. French, Pontiac ; C. W. Collins, J. W. Houlihan, T. J. Nelligan, Portland ; M. J. Samson, St-Boniface ; A. M. Daoust, J. I. Larose, St-Hyacinthe ; A. J. Robichaud, St-John, N. B. ; H. J. Connery, T. A. McGovern, N. J. Mulcahy, A. D. O'Malley, J. T. Reynolds, J. J. Rice, Springfield ; M. Spillane, Toronto ; D. Hughes, Winona.

Philosophie

Tonsure : MM. N. J. B. Bouffard, T. J. Bourbonnière, V. T. Duhamel, H. C. Gagnon, T. Lafontaine, J. L. Lefebvre, P. Louis Perrier, E. J. Provost, Montréal ; W. Heffernan, Alton ; J. McLoed, Antigonish ; J. Rand, Burlington ; M. Monaghan, Charlottown ; W. N. Walsh, Chatham ; D. Malone, Grand Rapids ; C. McMamis, Halifax ; J. Fitzgerald, P. O'Reilly, Hartford ; P. Scott, Manchester ; C. Crowley, C. Thomas, Ogdensburg ; W. H. Doran, J. Dunn, J. Powers, M. F. Reddy, Providence ; E. J. Roy, St-Hyacinthe ; G. Dixon, Scranton ; P. McEachen, A. P. Small, Toronto.

Ordres Mineurs : MM. J. A. Bourassa, J. B. J. Clément, D. G. Côté, J. V. Descarries, L. B. Descarries, L. J. Desjardins, A. J. Foucher, G. L. Gauthier, O. P. Gauthier, A. J. Guay, N. Z. Hurteau, E. J. Lamoureux, G. L. Melançon, R. J. Neveu, Montréal ; D. MacAdam, Antigonish ; C. L. Pontbriand, Burlington ; J. L. Poulin, Grand Rapids ; G. P. Murphy, Hamilton ; J. A. Flemming, Hartford ; W. A. McDonagh, Kingston ; J. H. Brennan, Manchester ; F. M. Sperlein, Marquette ; M. L. Letourneau, St-Hyacinthe ; M.

J. McGuire, Peterborough ; J. L. Lindsman, Syracuse ; J. Lunney, Springfield ; J. Minehan, Toronto ; J. P. Bourget, D. J. Meloche, F.-X. Tisseur, Valleyfield.

Sous-Diaconat : M. M. A. J. Curotte, A. A. Dequoy, C. G. Descarries, N. L. Dubuc, C. A. Fonrouge, A. J. Jacques, C. J. Lamarche, E. J. Roy, Montréal ; J. McDonald, N. McDonald, Antigonish ; E. J. Hopkins, Brooklyn ; W. E. Young, J. Thomas, Idaho ; D. J. Downey, D. Forster, London ; L. N. Comeau, Nicolet ; G. G. Schmalholz, Peoria ; A. J. Bélieveu, St-Boniface ; J. M. Donovan, G. F. Flynn, D. J. Sheehan, Springfield ; A. J. O'Mally, Toronto ; A. J. Derome, F.-X. T. Goyette, Valleyfield ; J. Picotte, Montréal ; N. F.-X. Boulais, St Hyacinthe ; T. O'Connor, Springfield ; D. Corbett, St-John, N. B.

Diaconat : M. M. W. F.-X. Geoffroy, F. Jobin, O. J. Valois, Montréal ; R. McNeil, Antigonish ; W. A. Banfield, Dubuque ; F. J. Berhorst, T. F. Murray, Grand Rapids ; A. J. Loiselle, London ; J. E. Realy, Portland ; H. B. Harrold, Providence.

Frère Marie Hilaire, Trappiste.

Prêtrise : M. M. E. J. Charlebois, A. J. B. Desnoyers, D. Desrochers, A. J. Desrosiers, H. E. Mongeau, Montréal.

CHRONIQUE

Par décision de Monseigneur l'archevêque de Montréal, M. le chanoine Alfred Archambault a été nommé chancelier de l'archidiocèse.

*** Les premières visites de Mgr Emard, à Valleyfield ont été pour les malades. On a été très touché de cette délicate attention de Monseigneur.

Sa Grandeur doit aller au collège Bourget, à Rigaud, le 20 juin prochain. De belles fêtes lui sont préparées à cette occasion. En voici le programme :

21 JUIN. — LUNDI SOIR, 7.40 — Réception de Sa Grandeur, à la gare de Rigaud. — 8.45 Procession aux flambeaux à N. D. de Lourdes. Illumination de la montagne ; prières du soir au pied du Rocher. Au retour, bénédiction du T. S. Sacrement dans la Chapelle du Collège.

21 JUIN. — MARDI A. M., 6.45 — Messe de Communauté par Sa Grandeur ; Première Communion ; communion générale ; 9 h,

Confirmation ; 10½ h, Conférence ecclésiastique ; midi, dîner ; 4 h. P. M., Cantate. Adresse des élèves. Distribution des prix ; 8½ h., séance dramatique et musicale : *Bouvines*, Trilogie avec chœurs, du R. P. Longhaye. Adresse du Collège.

On nous prie d'annoncer que les billets par le Pacifique Canadien seront réduits de moitié et bons pour le 20, le 21 et le 22 juin. Le départ a lieu de la gare Windsor à 6.15 h. du soir. Le train quitte Rigaud tous les jours à 7 h. a. m., et le bateau *Sovereign*, à 2 h. p. m.

*** Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, et Mgr Emard, évêque de Valleyfield, viennent de publier leur mandement d'entrée.

Ce sont deux documents remarquables par la doctrine qu'ils exposent, les textes d'Écriture Sainte dont ils sont nourris, la piété et l'onction qui y règnent d'un bout à l'autre

*** On parle aux États-Unis d'ériger un monument à la mémoire du Dr Shea, le célèbre historien de l'Église catholique, décédé il y a quelques mois.

** Nos lecteurs savent déjà que la bénédiction solennelle du T. R. P. Dom M. Antoine, premier Abbé du Monastère de N. D. du Lac des Deux Montagnes, à Oka, doit avoir lieu dans l'Église Notre Dame de Montréal. La cérémonie est fixée au mercredi 29 juin, fête des SS. apôtres Pierre et Paul, à neuf heures du matin.

Les Pères Trappistes, qui ont déjà reçu de toutes parts tant de témoignages de sympathie, seraient heureux de voir ce jour-là leur bien aimé Père entouré d'un cercle nombreux de prêtres et d'amis. Ils les prient tous de considérer le présent avis comme une invitation à cette fête de famille.

Ils adressent cette invitation à ceux surtout qui les ont aidés dans leur œuvre, (et ceux-là sont nombreux au Canada), à ceux aussi qui aiment à assister aux cérémonies proclamant la gloire de l'Église, à tous ceux enfin qui ont à cœur la prospérité de leur pays par le travail et la prière. Ils demandent à tous de venir en ce jour, implorer Dieu pour le nouvel élu, que le ciel répande sur lui une plus grande abondance de grâces, et lui facilite ainsi l'accomplissement de ses importants devoirs.

AUX PRIERES

Rév. M. Yvenc, Montréal.

Rév. M. O'Leary, “

Sr Marie Esther, née Emma Charpentier, Sr de Ste-Anne, Lachine.

Sr Marie Daniel (Ellen Friel) SS. NN. de Jésus et Marie, Mme Landry. [Hochelega.

Mlle Domithilde Martel, Joliette.

LE SIROP DE TÉRÉBENTHINE

— DU —

Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25c et 50c le FLACON.

CERTIFICATS

Montréal, 13 Décembre 1890.

Je, soussignée, certifie que le *Sirop de Térébenthine* du Dr Lavolette, dont je fais usage depuis quelque temps, est le seul remède qui m'ait donné un soulagement notable dans la maladie de l'Asthme dont je suis atteinte depuis plusieurs années, et qui a pris un caractère tellement grave, que j'ai dû être dispensée de tout emploi quelconque.

J'ai suivi le traitement d'un grand nombre de médecins à l'étranger, mais sans aucun résultat; et je constate, par le présent, que l'amélioration progressive qui s'opère tous les jours chez moi par l'usage de ce Sirop, me donne entière confiance dans une guérison certaine.

Sr OCTAVIEN.

Sœur de Charité de la Providence, coin des rues Fullum et Ste-Catherine.

Asile de la Providence, coin des rues St-Hubert et Ste-Catherine.

Je me fais un devoir de certifier que, souffrant depuis près de 22 ans d'une bronchite chronique, l'usage du *Sirop de Térébenthine* du Dr Lavolette m'a beaucoup soulagée. La toux a diminué et le sommeil est revenu graduellement.

Sr THOMAS CORSINI.

Sœur de la Charité de la Providence.

Guérison d'une Bronchite grave.

Souffrant depuis longtemps d'une toux opiniâtre qui me laissait peu de repos, on me conseilla d'essayer le *Sirop de Térébenthine* du Dr Lavolette. Après l'usage de quelques bouteilles la toux a complètement disparu.

PHILOMÈNE ROGER, Tertiaire.

Asile de la Providence, coin des rues St-Hubert et Ste-Catherine.

Montréal, 19 janvier 1891.

J. G. Lavolette, Ecr., M. D.

Mon cher Monsieur. — Je me fais un devoir de témoigner de l'excellence de votre *Sirop de Térébenthine*. Je m'en suis servi pour le traitement d'une laryngite aiguë dont je souffrais depuis plus de neuf ans. Une seule bouteille m'a complètement guéri. Veuillez agréer mes remerciements.

Votre tout dévoué,

C. A. M. PARADIS, Ptre, O. M. I.

Montréal, 12 janvier 1891.

Je, soussigné, certifie que ma femme toussait depuis six ans, et mon enfant, âgé de quatre ans, depuis sa naissance. Tous deux ont été parfaitement guéris par l'usage de deux flacons du *Sirop de Térébenthine* du Dr Lavolette.

Adolphe LEMAY.

863, Rue St-Denis, Côte St-Louis.

Conducteur boulanger chez Stuart & Herbert, 1010, rue Rivard.

Montréal, Décembre 1890.

J'ai déjà eu occasion de me servir de diverses préparations à la térébenthine et je m'en suis toujours bien trouvée dans les affections des bronches et de la gorge. J'ai dernièrement administré à plusieurs de mes enfants du *Sirop de Térébenthine* du Dr Lavolette, et en ai obtenu des effets prompts et remarquables, surtout dans les cas de Toux Croupale.

Madame Recorder B. A. T. de MONTIGNY.

EN VENTE PARTOUT.

QUEEN'S ANTI-HAIRINE

DÉCOUVERT PAR HAZARD. — Un Chimiste, en traitant une composition chimique dans son laboratoire, s'aperçut que le dos de la main sur laquelle une partie de cette composition était tombée par hasard, se trouvait subitement dégarinée de poils. On a constaté l'effet surprenant de cette préparation que nous avons immédiatement mise en vente, et qui a obtenu un succès prodigieux. Elle est connue dans le monde entier sous le nom de **Queen's Anti-Hairine**.

Cette préparation est tout à fait inoffensive et si simple qu'un enfant peut s'en servir. Relevez le poil et appliquez le mélange pendant quelques minutes et le poil disparaît d'une façon magique sans causer le moindre tort sur le moment ou après. Cette préparation diffère de toutes celles en usage jusqu'à présent tendant au même but. Les MESSIEURS qui n'aiment pas à avoir de la barbe ou du poil au cou devraient se servir de la **Queen's Anti-Hairine** qui dispense de se raser, en empêchant ainsi pour toujours la croissance du poil. Prix de la "Queen's Anti-Hairine", \$1 la bouteille, envoyée franco par la poste en boîte de sûreté. Ces boîtes sont scellées de manière à éviter l'observation du public. Envoyez le montant en argent ou en timbres avec l'adresse écrite lisiblement. La correspondance est strictement confidentielle. Chaque mot qui contient cette annonce est honnête et vrai. Adressez **QUEEN CHEMICAL CO., 174 RACE STREET, CINCINNATI OHIO**. Vous pouvez enregistrer votre lettre à n'importe quel bureau de poste afin de vous en assurer la livraison. Nous paierons \$500 pour chaque cas d'insuccès de cette préparation ou pour le moindre dommage qu'elle ait causée à une personne qui en a acheté. Chaque bouteille garantie.

SPÉCIAL. — Aux dames qui répandent ou qui vendent 25 bouteilles de Queen's Anti-Hairine, nous donnerons une robe de soie, 15 verges de la meilleure soie. Bouteille grandeur extra et échantillons de soie à votre choix, envoyés sur commande. Salaire ou commission aux agents.

Ed. Nous avons essayé la Queen's Anti-Hairine et nous déclarons qu'elle possède toutes les qualités ci-dessus. **LYTLE SAFE & LOCK Co., EDWIN ALDIN ET CIE., JNO. D. PARK & SONS**, Agents en gros, Cincinnati, Ohio.

— LA —

ADAMS LAUNDRY MACHINERY Co.

DE TROY, N. Y.

FOURNIT TOUS LES APPAREILS DE BLANCHISSERIE

Et établit toutes Buanderies pour Hotels, Maisons particulières et Etablissements publics.

MILLER FRERES & TOMS

Seuls Agents pour le Canada

125 RUE KING - MONTREAL

Bureaux à Toronto :

74 RUE YORK. H. D. SIMMONS, Agt.

Fabricants de la célèbre fournaise à eau chaude "Dwinnell"
Chèvres et Grues à vapeur, Engins à vapeur, etc., etc., etc.



CASTLE & FILS
 VITREUX D'ÉGLISE...
 GRISAILLE ET MOSAÏQUE
 PERSONNAGES ET TABLEAUX

CLOCHES D'ÉGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON ÉMINENCE CARD. TASCHEREAU
 ÉGLISE, STE. THÉRÈSE P. Q.
 " BUCKINGHAM P. Q.
 " ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
 COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
 SA GDR. MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.
 REV. M. BOISSINCAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
 ET PLUSIEURS AUTRES

40, rue Bleury, Montréal.

La BANQUE du PEUPLE

A MAINTENANT OUVERT

SA SUCCURSALE

Rue Notre-Dame Ouest,
 Coin de la rue Aqueduc.

Oa y reçoit en dépôt toutes les économies depuis une piastre en montant, et la BANQUE paie quatre pour cent sur ces dépôts.

F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'École des Arts).

ARTISTE PEINTRE

Décorations d'édifices publics, religieux et civils.

Résidence et Atelier : 62, rue Berri, Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 26½ STE-ELISABETH

MONTREAL.

ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc.

No 15 RUE ST-VINCENT - MONTREAL

Vis-à-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

ARBOUR & LAPERLE

IMPRIMEURS RELIEURS

191 et 193 rue St-Urbain - - Montréal.

HARMONIUM neuf, valant \$100, sera vendu \$50 au comptant. Moulin à presser le beurre, valant \$10.50, sera vendu à \$6.50.

Produits d'un fond de Banqueroute chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CELEBRE VIN DE MESSE " MULLER "

ET HUILE D'OLIVE POUR SANCTUAIRE

Offerts aux Messieurs du clergé, par

LAPORTE, MARTIN & CIE

Importateurs d'Epicerie, Vins et Liqueurs

2548 rue Notre-Dame, coin de la rue des Seigneurs

JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 878 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1825.

DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.

Téléphone No 1399.

PRIX MODÉRÉS.

Spécialité : Embaumer.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers, Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.